

Heureusement, Tégo vous apporte une solution performante et complète pour protéger vos enfants en toutes circonstances, et ce dès leur naissance

Avec le contrat Prévoyance Enfant, vous assurez vos enfants s'ils sont victimes de vol ou de casse, avec des garanties indispensables de prévoyance en cas de maladie ou d'accident aux conséquences parfois graves (éviction scolaire, invalidité permanente, etc.).

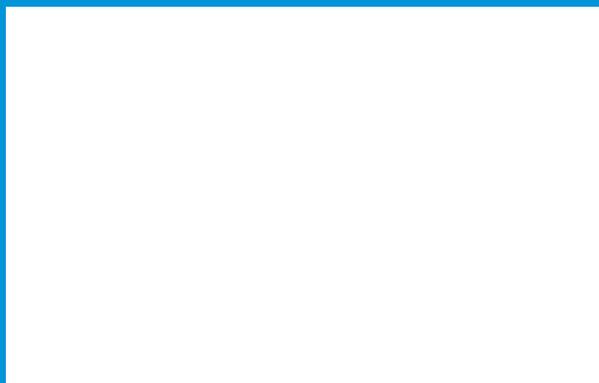
Chaque situation est ainsi prise en charge financièrement, pour que votre famille puisse dès aujourd'hui gagner en sérénité.

Les + du contrat Prévoyance Enfant Tégo

- ◆ Une vraie garantie prévoyance pour vos enfants à partir de 1,42€ par mois⁽¹⁾.
- ◆ Des **indemnités journalières** versées en cas de maladie ou d'accident.
- ◆ Une couverture qui garantit la prise en charge des dents et des lunettes cassées, suite à un accident **sans tiers identifié**.
- ◆ Une couverture dès la **naissance**.
- ◆ Une couverture qui **garantit les activités scolaires et toutes les autres activités de votre enfant** (sports, loisirs...).
- ◆ La **gratuité** à partir du 4^e enfant.

(1) Pour toute souscription d'une formule F1 jusqu'au 31 décembre du 5^e anniversaire de votre enfant.

CONTACTEZ
VOTRE CONSEILLER :



ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT

Contrat souscrit par **Tégo**, association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 SIRET 850 564 402 00012
153 rue du faubourg Saint Honoré 75008 PARIS, auprès de :

MAA, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes - Entreprise régie par le Code des assurances - SIRET 784 338 451 00015 - Créée en 1931
27 rue de Madrid - 75008 PARIS

QUATREM, Société du groupe Malakoff Humanis - 21 rue Lafitte 75009 Paris
Entreprise régie par le Code des assurances - 412 367 724 RCS Paris
Société anonyme au capital de 510.426.261€ - www.malakoffmederic.com

Tégo

ENGAGÉS
POUR TOUS
CEUX QUI
S'ENGAGENT

Opération
Prévoyance
Enfant

Une garantie
complète
pour
protéger
mes enfants

À partir de
1,42€
par mois⁽¹⁾

FACE À L'IMPRÉVU,
ON EST TÉGO

TheLINKS.fr - 190460 - Crédit photo: Getty images - Compo 72 Imprimerie - Le Mans - MAA1553C - 10/2020



VOS ENFANTS MÉRITENT TOUTE VOTRE PROTECTION!

Chaque enfant court de nombreux risques dans sa vie quotidienne, qu'il soit à l'école ou en dehors. Mais il n'est pas toujours conscient.

- ◆ **Dans la cour de l'école**, votre enfant peut se faire voler ses affaires ou être victime d'une chute grave.
- ◆ **Ses lunettes pourraient se casser** quand il fait du sport.
- ◆ **Dans la rue**, il peut se blesser lors d'une bagarre.
- ◆ En skate avec ses copains, en rollers, au ski, il n'est pas à l'abri d'un accident **plus grave causant des séquelles permanentes**.

Tous ces risques, vous devez y penser sérieusement pour les anticiper pour protéger votre enfant en toutes circonstances, de sa naissance jusqu'à sa majorité.

« Témoignages

UNE TRÈS MAUVAISE CHUTE

« Il y a 2 ans, notre fille de 3 ans est tombée dans l'escalier, chez sa nourrice. Elle a été opérée, mais elle garde aujourd'hui de graves séquelles qui nuisent à sa motricité.

Avec le capital qui nous a été accordé grâce à la garantie Opération Prévoyance Enfant, nous avons pu réaliser des travaux d'aménagement dans la maison pour faciliter ses déplacements. »

UNE DENT CASSÉE

« Mon enfant se battait dans la cour d'école pour une brouille. Suite à un coup au visage, il est tombé et s'est cassé une dent. Et réparer une dent, cela coûte excessivement cher...

Heureusement, la garantie Opération Prévoyance Enfant nous a été d'un grand secours pour faire face financièrement à ces soins. »

3 FORMULES POUR VOUS RASSURER

	Garanties	F1	F2	F3
En cas d'invalidité, versement d'un capital	Invalidité absolue et définitive	48 000 €	96 000 €	192 000 €
	Invalidité Permanente consécutive à un accident	L'indemnité est calculée en multipliant le taux reconnu d'invalidité par le capital de la tranche dans laquelle il figure		
	Taux de 1 à 9 %	8 000 €	16 000 €	32 000 €
	Taux de 10 à 29 %	12 000 €	24 000 €	40 000 €
	Taux de 30 à 59 %	16 000 €	48 000 €	80 000 €
	Taux de 60 à 80 %	32 000 €	64 000 €	128 000 €
	Taux > 80 %	48 000 €	96 000 €	192 000 €
	Aide à la famille en cas de décès par accident	6 000 €		
Bris divers	Bris de prothèse dentaire	jusqu'à 150 €		
	Bris de lunettes	jusqu'à 190 €		
	Pose et remise en état d'un appareil d'orthodontie	jusqu'à 390 €		
	Bris d'instruments de musique et étuis protecteurs	jusqu'à 500 €		
		endommagés lors d'un accident tel que défini au contrat		
Vol dans un établissement scolaire	Vol de cartable et de fournitures scolaires, vol de vêtements, vol de clés et de papiers administratifs	jusqu'à 65 €		
Remboursement de cotisations	Remboursement de cotisations sportives, loisirs ou culturelles si impossibilité d'y participer à cause d'une maladie ou d'un accident	jusqu'à 160 €		
Indemnités complémentaires	Transport d'un enfant blessé ou malade vers un centre hospitalier	jusqu'à 320 € en complément des prestations sociales		
	Indemnités journalières* maladie ou accident	20 € par jour pendant 365 jours maximum (dès le 4 ^e jour d'arrêt) auxquels s'ajoutent 320 € par tranche de 120 jours		

* À compter du 1^{er} janvier de l'année du 6^e anniversaire de l'enfant assuré.

Cotisations annuelles (TTC) par enfant	F1	F2	F3
Jusqu'au 31 décembre de l'année du 5 ^e anniversaire	17 €	29 €	55 €
Après le 1 ^{er} janvier de l'année du 6 ^e anniversaire	+ 8 € par an		
Gratuité à partir du 4 ^e enfant, dans la même formule que les autres enfants			